



6 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Lors d'un débat franco-allemand, floraison d'idées pour faire progresser la parité

L'Observatoire régional de la parité d'Occitanie a organisé, le 10 décembre, un débat « **Perspectives et enjeux d'actualité sur la parité en Allemagne et en France** ». C'était le prélude du séminaire « Etre femme maire en France et en Allemagne - Freins et poussées pour faire avancer la parité », accueilli à Foix par le Conseil départemental de l'Ariège et reporté du 11 décembre 2021 au 26 mars 2022. Cet échange, en visioconférence, a suscité une floraison d'analyses et de propositions.

**Geneviève Tapié**, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, a ainsi souligné « *En France tout comme en Allemagne, ce combat pour l'égalité représentation des femmes dans la sphère politique doit être mené de concert.* »

**Cécile Weidhofer**, directrice de l'Académie européenne des femmes en politique et dans l'économie (Berlin), a indiqué : « *En Allemagne, il y a seulement 9 % de femmes maires. Vous comprenez que nous regardons avec intérêt le modèle français.* »

**Chantal Jourdan**, préfète honoraire, ancienne directrice de cabinet de Jean-Pierre Bel, président du Sénat, lors du vote de la loi de 2013 sur les «binômes» femmes-hommes dans les élections départementales, a mis en relief l'impact de cette avancée : « *Cela ne s'est pas fait sans douleur et sans heurts : il a fallu restructurer les cantons et 1 700 hommes ont dû laisser leur place.* »

**Christine Téqui**, présidente du Conseil Départemental de l'Ariège, a raconté les effets positifs de cette même réforme : « *Ce scrutin est le meilleur qui soit. Il garantit la représentativité des territoires, tout en permettant une parité réelle. Il n'y a qu'à voir les chiffres : 50 % des conseillers départementaux sont des conseillères.* » Ce constat l'a conduite à cette proposition : « *On devrait réfléchir à appliquer au Sénat ou à l'Assemblée Nationale des scrutins analogues à celui des Départements.* »

**Gisèle Jourda**, sénatrice de l'Aude, a présenté la proposition de loi, signée par 26 sénatrices et sénateurs, « pour tendre vers la parité réelle », notamment dans les communes de moins de 1 000 habitants et à la tête des intercommunalités. Pour la parlementaire, « *On sait bien que, pour avoir des résultats, il faut que la loi soit contraignante.* »

**Christine Jung**, conseillère municipale de Sarrebruck (Sarre), présidente du groupe SPD, a livré un témoignage d'élue locale, avec ce constat : « *Au-delà de l'aspect légal, il faut revaloriser les mandats, améliorer l'exercice des responsabilités politiques.* »



**Norbert Méler**, maire de Foix, président de l'association des maires de l'Ariège, a mis en avant un autre levier en faveur de la parité : « *Il nous faut poursuivre la réflexion sur le non cumul des mandats et des fonctions dans les mandats locaux; c'est une piste intéressante car le non cumul libère des places pour des femmes ...ou pour d'autres hommes.* »

Autant d'idées concrètes qui seront débattues, à Foix, le 26 mars, lors du nouveau rendez-vous franco-allemand organisé par l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.

---

**Compte-rendu du débat :**

<https://observatoire-parite-occitanie.fr/wp-content/uploads/2020/08/Rapport-restitution-Debat-franco-allemand-101221.pdf>

**Contact presse :** Geneviève Tapié [emc.tapie.genevieve@orange.fr](mailto:emc.tapie.genevieve@orange.fr)

<https://observatoire-parite-occitanie.fr>

---

